Formulaire d'inscription Accueil Extra-Scolaire

La Passerelle

Vacances d'automne 2025 (délai d'inscription 26 septembre)

Nous vous prions de bien vouloir remplir avec le plus grand soin un formulaire par enfant. Nous vous garantissons de traiter ces informations confidentiellement.

ENFANT

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Rue	
Localité	
Langue(s) parlée(s)	

FREQUENTATION du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2025

Vous pouvez inscrire librement vos enfants selon les plages horaires proposées ci-dessous

Du 13 au 17 octobre	8h00-11h35	11h35-13h40	13h40-15h20	15h20-17h15
Lundi				
Mardi				
Mercredi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Jeudi				
Vendredi				

Dès confirmation de l'AES, toutes les modifications seront facturées.

Les documents sont à retourner jusqu'au 26 septembre 2025 à contact@aes-lapasserelle.ch, ou directement à la Passerelle, ou au secrétariat communal d'Echarlens.

SIGNATURES

Le (la) soussigné (e) demande l'inscription de son enfant à l'accueil extrascolaire et déclare accepter le règlement ainsi que tous les autres documents faisant partie intégrante du fonctionnement et de la gestion de l'accueil extrascolaire. Ces documents sont le formulaire d'inscription, la charte d'accueil, le règlement communal de l'AES et son règlement d'application. Disponibles sur demande ou sur le site internet www.aes-lapasserelle.ch)

Nous attestons avoir pris connaissance de ces documents et nous nous engageons à respecter les principes qui en découlent.

Lieu et date Signature(s) des parents ou du représentant légal :

*Si votre enfant n'est pas déjà inscrit à l'AES la Passerelle pour cette année scolaire 2025/2026, nous vous prions de remplir les pages suivantes.

PARENTS

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		
Rue		
Localité		
☎ Privé		
☎ Mobile		
☎ Professionnel		
@ Email		
Profession		
% Taux d'activité		
Employeur		
Lieu de travail		
Etat civil		

Autorité parentale : ○ Conjointe ○ Séparée ○ Exclusive, attribuée à :

En cas d'absence des parents :
Personne(s) pouvant être contactée(s)

1.Nom : ☎ :

2.Nom : ☎ :

Personnes habilitée(s) à venir chercher l'enfant à l'AES

1.Nom : ☎ : jour + heure :

2.Nom : ☎ : jour + heure :

Toujours informer l'AES lorsqu'une personne vient de manière irrégulière ou occasionnelle chercher l'enfant. Une pièce d'identité peut être demandée.

FACTURATION ET INFORMATIONS DIVERSES

Veuillez indiquer une seule adresse où les factures ainsi que toutes informations liées à l'AES seront envoyées.

Une adresse mail de facturation :

Retard: Toute plage horaire entamée est facturée dans sa totalité.
Tout retard, hors horaire d'ouverture, sera facturé comme suit :

- De 5 à 15 min. : CHF 10.00
- De 15 à 30 min. : CHF 20.00

- Plus de 30 min. : CHF 40.00

ANNULATION EN RAISON D'UNE MALADIE OU D'UN EMPÊCHEMENT :

Absences : Les désistements, y compris les journées « joker », doivent être annoncés et sont facturés dans leur intégralité.
Sorties scolaires exceptionnelles : Les excuses pour sorties scolaires exceptionnelles ne seront pas facturées, si elles sont annoncées avant le jeudi soir 18h30 pour la semaine suivante.
Sorties scolaires planifiées (disponibles sur le bulletin d'information scolaire monecole.ch) : Les dates de sorties connues en début d'année scolaire **(piscine, camp de ski, etc.)** doivent être annoncées deux mois à l'avance. En cas de non-respect de ce délai, l'absence est facturée dans son intégralité.
Maladie : En cas de maladie ou d'accident, sur présentation d'un certificat médical, les absences de plus de trois jours ne seront pas facturées. Les trois premiers jours sont facturés.

Annonce pour la semaine en cours par SMS ou appel au : 079 922 38 00
Sinon par mail à : contact@aes-lapasserelle.ch

La bonne réception du message est toujours confirmée.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT :

Classe fréquentée à la rentrée prochaine : 1H ☐ 2H ☐ 3H ☐ 4H ☐ 5H ☐ 6H ☐ 7H ☐ 8H ☐
Lieu de l'école :

Position dans la fratrie : sur

Assurance maladie :

Nom du pédiatre :

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie particulière ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, laquelle ?

Est-il sous traitement médical ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel ?

Présente-t-il des allergies connues ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles ?

Suit-il un régime alimentaire particulier ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel ?

Si oui, un repas adapté doit être servi ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel ?

Les régimes particuliers liés à des allergies, des principes religieux ou autres, devront être signalés sur ce formulaire d'inscription. L'AES en tiendra compte dans la mesure du possible et peut demander un certificat médical.

TRANSPORT EN VEHICULE :
Nous autorisons l'équipe éducative à prendre notre enfant en voiture et ceci uniquement lors de situation exceptionnelle (oubli de se rendre à l'AES).

☐ Oui ☐ Non

RETOUR AU DOMICILE :
Nous autorisons notre enfant à effectuer seul les trajets entre l'AES et notre domicile

☐ Oui ☐ Non

Merci de fournir une autorisation écrite à l'équipe éducative en y indiquant le jour et l'heure à laquelle votre enfant doit partir.

DROIT À L'IMAGE

Nous acceptons que notre enfant soit pris en photo par l'équipe éducative et que ces photos soient exposées uniquement dans la structure d'accueil.

☐ Oui ☐ Non

TARIFS

Une taxe d'inscription annuelle de CHF 50.- par famille est perçue.

S'il y a lieu de présenter une demande de subvention auprès de votre commune, pensez à remettre les documents nécessaires au bureau communal d'Echarlens. Votre demande ne sera traitée que lorsque votre dossier sera complet.

SIGNATURES

Le (la) soussigné (e) demande l'inscription de son enfant à l'accueil extrascolaire et déclare accepter le règlement ainsi que tous les autres documents faisant partie intégrante du fonctionnement et de la gestion de l'accueil extrascolaire. Ces documents sont le **formulaire d'inscription**, la **charte d'accueil, le** r**èglement communal de l'AES et son règlement d'application. (**Disponibles sur demande ou sur le site internet www.aes-lapasserelle.ch).

Nous attestons avoir pris connaissance de ces documents et nous nous engageons à respecter les principes qui en découlent.

Lieu et date Signature(s) des parents ou du représentant légal :

CHARTE D'ACCUEIL

Merci de prendre le temps de la lire et de l'expliquer à votre enfant

INSCRIPTION

Je vais à l'accueil les jours où mes parents m'y ont inscrit.

RENDEZ-VOUS

Je me présente auprès de l'animateur (trice) de la Passerelle.
- Directement à l'AES (bâtiment Catillon à Marsens)

A L'ACCUEIL

- Je respecte toutes les personnes de l'accueil.
- A table, je mange calmement, proprement et j'essaie de goûter à tout.
- Je suis poli(e)
- Je suis responsable de mes objets personnels et je n'amènerai aucun objet électronique (portable, tablette, jeux vidéo, montre connectée…).
- Je peux exprimer ce que je ressens et mes besoins.
- Je prends soin de moi, de mes camarades, des locaux, des jeux et des jouets.

Je peux être rappelé à l'ordre si je ne respecte pas les consignes.
En cas d'indiscipline grave ou répétée, une exclusion de l'accueil peut être décidée.

Je déclare avoir pris connaissance des règles de vie de l'accueil extrascolaire et m'engage à faire de mon mieux pour les respecter.

Lieu et date : ……

Les parents L'enfant

…… ……